



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

## Atelier en ligne

# Couverture sanitaire universelle et équité : vont-elles toujours de pair ?

26 octobre 2021  
14 h – 15 h 30 (HAEC, Genève)

### Note d'orientation

#### Contexte

L'équité en matière de santé est atteinte lorsque chacun peut jouir pleinement du meilleur état de santé possible. Elle est déterminée par des normes sociales, politiques et juridiques, et d'autres normes structurelles. La couverture sanitaire universelle (CSU) vise à garantir que chacun ait accès aux services de santé sans avoir à subir de difficultés financières. Bien que l'équité soit un principe directeur de la CSU, elle n'est pas atteinte automatiquement grâce à la mise en œuvre de politiques et de stratégies correspondantes. Les inégalités se manifestent à différents égards, comme la (non-) disponibilité et la (non-) couverture des services de santé, ou encore la protection financière, et sont liées à des disparités socio-économiques, géographiques, de genre ou autres.

Pour qu'ils puissent progresser vers la CSU en reconnaissant le droit à la santé, les pays doivent déterminer les causes profondes des inégalités et leur trouver une solution. La collecte, l'analyse et la divulgation de données ventilées constituent des étapes importantes pour comprendre les obstacles aux services de santé et les résultats inéquitables en matière de santé. Les parlementaires peuvent compléter les données en faisant appel aux communautés et aux parties prenantes locales pour évaluer l'impact des lois et des politiques existantes. Ces données doivent servir de base à une définition claire de l'équité dans les politiques relatives à la CSU, à la conception de stratégies concrètes visant à garantir que celle-ci contribue à améliorer l'équité en matière de santé, à l'établissement de priorités quant aux allocations budgétaires, ainsi qu'à l'adoption ou à l'amendement de dispositions législatives pertinentes pour soutenir les objectifs en matière de CSU et d'équité.

En 2019, les Parlements membres de l'UIP ont adopté la résolution historique [Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé](#). La résolution insiste sur la nécessité d'une approche systémique de l'équité et demande que la priorité soit donnée à la disponibilité et à l'accessibilité des services de santé pour les groupes vulnérables. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la résolution, l'UIP a organisé des réunions en ligne sur les thèmes prioritaires de l'action parlementaire. Dans le cadre de ces efforts, l'UIP a publié en février 2021 le rapport intitulé [Actions parlementaires en matière de couverture sanitaire universelle dans le contexte de la COVID-19](#), qui révèle de nouveaux obstacles en matière d'accès à la santé pour les populations vulnérables et marginalisées en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que des difficultés s'agissant de garantir l'équité en matière de santé, y compris dans les pays dotés de systèmes de santé bien établis. Parmi les domaines retenus pour un suivi ultérieur, le rapport recommande de se concentrer sur l'action parlementaire en matière de CSU pour les populations marginalisées, vulnérables et stratégiques, en mettant l'accent sur le principe d'équité en matière de santé, ainsi que sur les régressions y relatives liées à la pandémie et les programmes parlementaires visant à les corriger.

## Contenu et objectifs

L'UIP organise un atelier mondial en ligne pour discuter de ce que le principe d'équité signifie en pratique au regard des efforts déployés par les pays en faveur de la CSU et de la manière dont les parlements peuvent intégrer les considérations relatives à l'équité dans les débats et les mesures concernant la CSU.

Les objectifs spécifiques du webinaire sont les suivants :

- faire comprendre les liens entre la CSU et l'équité, et les moyens dont disposent les parlements pour poursuivre des objectifs d'équité ;
- promouvoir les échanges interparlementaires portant sur les stratégies concrètes destinées à accroître l'équité en matière de santé grâce à la CSU et sur les défis émergents dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ;
- lancer le bulletin thématique 2021 de l'UIP intitulé [Parlementaires et couverture sanitaire universelle : une victoire en vue](#) ;
- dans le cadre du suivi de la résolution de 2019 sur la CSU, renforcer la responsabilité des parlements dans la mise en œuvre de la résolution et recueillir des renseignements sur les efforts des pays pour informer la communauté parlementaire mondiale ;
- recenser les besoins spécifiques des parlements et les domaines dans lesquels ils ont besoin d'un appui supplémentaire pour progresser vers la CSU.

## Public cible

L'atelier est destiné à tous les parlements. Le public cible comprend :

- les parlementaires membres des commissions chargées de la santé et d'autres commissions traitant des questions relatives à la santé ;
- le personnel parlementaire appuyant les travaux parlementaires sur la santé.

L'atelier sera ouvert à d'autres parlementaires et membres du personnel parlementaire intéressés. Les membres du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé et ses partenaires techniques y participeront également.

L'atelier se déroulera sur la plateforme Zoom. Les langues seront l'anglais, l'espagnol et le français (interprétation simultanée).

## Processus de suivi de la résolution de l'UIP sur la CSU

L'atelier en ligne s'inscrit dans le cadre du processus de suivi de la résolution de l'UIP sur la CSU. Il contribuera à éclairer les futures activités de l'UIP sur le renforcement de l'engagement parlementaire en faveur de la CSU et à apporter un soutien aux parlements nationaux dans ce domaine.

Les pratiques parlementaires et les défis qui seront évoqués au cours de l'atelier seront intégrés dans le résumé annuel du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé, qui fera le point sur les différentes expériences nationales et les enseignements tirés, et recensera les lacunes dans la mise en œuvre de la résolution de l'UIP sur la CSU.

## Programme provisoire

### Ouverture

14 h – 14 h 09 (HAEC) *Salutations et présentation du bulletin thématique 2021 de l'UIP :  
Parlementaires et couverture sanitaire universelle : une victoire en vue*

### Séance 1 : Considérations sur l'équité au regard de la promotion de la CSU

14 h 10 – 14 h 24 *Conversation avec un expert*

14 h 25 – 14 h 45 *Questions-réponses*

### Séance 2 : Quelles stratégies les pays mettent-ils en œuvre pour améliorer l'équité en matière de santé grâce à la CSU ?

14 h 46 – 14 h 54 *Exposés nationaux*

14 h 54 – 15 h 25 *Discussion avec tous les participants*

- Votre parlement a-t-il pris des mesures pour surveiller et analyser les inégalités dans le contexte des stratégies et politiques relatives à la CSU ?
- Quelles sont les mesures législatives ou budgétaires prises par votre parlement pour cibler les groupes vulnérables et marginalisés dans le cadre des efforts déployés pour parvenir à la CSU ?
- Comment la pandémie de COVID-19 nuit-elle à l'équité en matière de santé dans votre pays ? Votre parlement a-t-il pris des mesures pour y remédier ?

### Clôture

15 h 26 *Observations de clôture*